

UNE AUTRE HISTOIRE SOCIALE

BERNARD LEPETIT

Bernard LEPETIT est décédé le 31 mars 1996.

Deux semaines auparavant il était intervenu lors des journées sur les Pratiques du métier d'historien organisées à Carthage par l'IRMC et l'Académie Tunisienne, avec le concours de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales. Il avait bien voulu accepter le principe de la publication d'une version écrite de sa communication dans *Correspondances*. Comme il est d'usage, une transcription de l'enregistrement de son exposé devait lui être communiquée pour lui permettre d'en vérifier le contenu et de procéder à d'éventuels aménagements. La mesure du temps y a tragiquement fait obstacle.

Le texte qui suit se voudrait la reproduction la plus fidèle possible du propos de Bernard LEPETIT. En passant de l'oral à l'écrit, l'on s'est employé à apporter le minimum de modifications à une intervention dont les témoins ont pu apprécier toute la clarté et la rigueur. Amputé de certaines figures rhétoriques destinées à favoriser l'entendement de l'auditoire et augmenté de quelques références d'ouvrages cités, l'article dont le lecteur prendra connaissance présente l'inconvénient de ne pouvoir restituer toute la séduction et la chaleur d'une prise de parole sans prétendre approcher de la singularité et de la vérité d'une écriture. Entre verbatim et notes de séance, il porte néanmoins l'un des ultimes témoignages de la force d'une pensée. Sa publication ne saurait bien évidemment prétendre ajouter à une oeuvre des plus imposantes brutalement interrompue dans son déploiement. Elle n'a d'autre fin que d'honorer la mémoire de celui qui invitait à "placer dans le présent la charge temporelle de l'histoire".

LA DISCIPLINE HISTORIQUE PREND-ELLE LES ACTEURS AU SÉRIEUX ?

Le titre qui a été donné à ma communication, *Une autre histoire sociale*, est un peu incantatoire ; il est à forte vocation performatrice ou performative et, du coup, je voudrais lui adjoindre un sous-titre qui pourrait être le suivant (mais j'y parlerai bien de la même chose) : *la discipline historique prend-elle les acteurs au sérieux ?* Pour essayer de répondre à cette question, je vais partir d'une définition et d'une observation.

La **définition**, celle de la pragmatique, je vais la chercher chez Kant, qui, en 1798, publie le volume de ses *cours d'hiver*, intitulé *L'Anthropologie du point de vue pragmatique*.

On trouve dans ce texte (que je cite dans l'édition française qui a été traduite par Michel Foucault) cette définition ou plutôt cette distinction : *La connaissance physiologique de l'homme tend à l'exploration que ce que la nature fait de l'homme, la connaissance pragmatique, de ce que l'homme en tant qu'être de libre activité fait ou peut ou doit faire de lui-même*¹. Cette phrase de Kant est utile par les commentaires qu'elle permet.

D'abord, on voit bien que cette définition est fondatrice des sciences humaines, sciences de l'homme, en distinction avec les sciences de la nature. Deuxièmement, elle donne un objet aux sciences sociales ; cet objet, c'est *l'homme* en ce qu'il est institué par l'homme même. Et enfin, cette définition contient toutes les dimensions de la pratique, puisqu'on y trouve aussi bien les actions (*ce que l'homme fait*),

les pouvoirs ou les savoirs (*ce que l'homme peut faire*), les normes ou les valeurs (*ce que l'homme doit faire de lui-même*)...

L'**observation** résulte d'une comparaison entre le contenu de deux dictionnaires : le *Dictionnaire critique de la Sociologie*, publié par Raymond Boudon et François Bourricaud², et le *Dictionnaire des Sciences historiques*, paru sous la responsabilité d'André Burguière³. Les deux ouvrages ont l'intérêt d'être publiés à très peu d'années d'intervalle, dans la même collection aux Presses Universitaires de France.

Le *Dictionnaire critique de la Sociologie* s'ouvre sur une définition de la sociologie qui est construite à partir de la définition des faits sociaux : *Les faits sociaux doivent être interprétés comme des rapports entre une pluralité d'acteurs ou d'agents*⁴. Et quand on lit les deux premiers articles, on constate que le premier s'intitule *Action* et que le deuxième *Action collective*. Dans le *Dictionnaire des Sciences historiques*, on ne trouve pas d'articles *Acte*, *Action*, *Acteurs* ni d'articles *Pratique(s)*, *Comportement(s)*, *Événement(s)*. On y trouve un article *Histoire événementielle*, mais l'histoire événementielle est un genre et non un concept, en l'occurrence. Alors, j'en conclus, sous une forme euphémisée, que les historiens français n'ont pas prêté, au moins jusqu'à une date récente, une attention extrême aux acteurs. Je vais essayer de comprendre pourquoi, à partir des deux grands modèles analytiques qui ont été successivement à la disposition des historiens français depuis le second après-guerre.

L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE DEPUIS LES ANNÉES 1945-1950 : LA DÉNÉGATION DE L'ACTEUR

Avec toutes les simplifications que comprend ce schéma chronologique, je dirai que si on souhaite rapporter brièvement l'évolution de l'historiographie française depuis les années 1945-1950, on pourrait peut-être individualiser deux grands moments. Le premier me semble caractéristique des années 1950 et 1960 et, peut-être, du tout début des années 1970. Il se caractérise par l'association au sein de la discipline d'une *approche*, l'approche macro-économique, d'une *étude*, l'étude des structures sociales, et, enfin, d'un *soulignement préférentiel*, l'analyse conjointe de ce que l'on appelle les tendances séculaires et les oscillations conjoncturelles. Quand on fait de l'histoire, dans les années 1950-1960, on étudie les phénomènes macro-économiques, des structures sociales et la manière dont s'articulent les oscillations conjoncturelles avec les tendances séculaires. Il me semble aussi, si l'on essaie de résumer ce moment historiographique, que la hiérarchie des questions pertinentes est dominée par une interrogation. Il s'agit,

à ce moment, de savoir comment, selon quel rythme, le développement moderne s'est fait ou a échoué à se faire et avec quelles conséquences pour l'ensemble des groupes qui forment la société. Voilà ce qui organise la profession d'historien : *Comment le développement s'est-il fait et avec quels effets sur la structure sociale ?* J'ajouterai pour finir que l'unité du savoir était encore accrue par le recours méthodologique, établi en modèle, à la statistique descriptive. Pendant cette période et dans cette configuration de savoirs, dans cette définition de ce qu'est l'histoire, il n'y a pas de recours à l'acteur. Je voudrais en faire la démonstration très brièvement en partant d'un exemple. A vrai dire, je vais développer trois exemples empiriques et je les prendrai toujours dans le même domaine historiographique, l'histoire de la Révolution française.

Le premier exemple est bien connu, emblématique, puisque je l'emprunte à Ernest Labrousse et à l'un de ses articles les plus célèbres et importants publié en 1948 : "1848-1830-1789, comment naissent les révolutions ?". Ce texte, publié dans les Actes du Congrès historique du Centenaire de la Révolution de 1848 à Paris, est l'article phare de cette commémoration. Le titre est une question : *comment naissent les révolutions ?* La réponse ne vient pas en conclusion de l'article. La réponse est donnée dès la première phrase : *Les révolutions se font malgré les révolutionnaires*. Voilà bien un déni de la capacité d'action des acteurs que sont les révolutionnaires. Mon problème est donc d'essayer de comprendre pourquoi, simplement en analysant le modèle démonstratif proposé par Labrousse dans son article. Je vois deux motifs à cette négation de l'acteur.

Le premier, me semble-t-il, est à chercher du côté de ce que j'appellerais un peu pompeusement *le modèle de scientificité* qui est à l'oeuvre dans les travaux de Labrousse et de l'école historique française de ce moment. Ce modèle de scientificité est emprunté, vous le savez, pour l'essentiel à Durkheim par l'intermédiaire de François Simiand. Ce qu'il s'agit de faire, à partir de Durkheim et de Simiand, c'est de repérer ce qu'on appellera des variations concomitantes, des phénomènes de co-variations, c'est de repérer des régularités structurelles. Comment repérer ces variations concomitantes, comment repérer ces régularités structurelles ? D'un côté, en constituant des agrégats, des données agrégées et, de l'autre, en soumettant ces agrégats à des traitements statistiques appropriés, par exemple, des calculs de coefficients de corrélation. Poser la question de savoir si la religion est l'un des facteurs explicatifs de la propension au suicide conduit à constituer des groupes, formés de catholiques comme un tout, de protestants comme un tout, d'agnostiques comme un tout, et de se demander si ces gens se suicident davantage les uns que les autres. On constitue donc des groupes et on ne considère pas des agents ou des acteurs dans leurs différences et leur multiplicité.

Le second motif de cette dénégation de l'acteur est à chercher du côté du modèle de causalité retenu. L'article de Labrousse contient deux modèles explicatifs, qui ne sont pas contradictoires l'un avec l'autre. Pour Labrousse, ce qui est la cause première des phénomènes est simple, c'est le rythme de l'économie. Je le cite brièvement : *On a parlé à propos de troubles récents⁵ d'un mystérieux chef d'orchestre*, et Labrousse de commenter : *Le chef d'orchestre, en 1848 et lors des deux révolutions précédentes, n'est autre que le rythme anonyme de la production capitaliste*. Donc, voilà l'agent, voilà l'acteur ; il s'agit d'un rythme, d'un rythme économique. Et il continue à commenter : *rythme décennal de la production identifié depuis longtemps par la science économique, de Marx à Aftalion et à Simiand*.

L'autre modèle causal se fait par ce qu'on peut appeler, je crois, *la concordance des séries*. La révolution apparaît, dans ce modèle, comme l'effet du concours de causes indépendantes qui se développent chacune selon sa temporalité propre. Labrousse distingue le temps long (presque de toujours) des oppositions sociales, le temps cyclique des évolutions économiques, le temps court des imputations et des stratégies politiques. Quand ces trois temporalités entrent en résonance particulière, la révolution se produit. On n'a pas besoin de faire recours aux acteurs, c'est une concordance de séries, une concordance de temporalités qui provoque à elle-seule la révolution. Dès lors que la temporalité est porteuse de causalité explicative, de causalité efficiente, le jeu des conjonctures suffit à construire un modèle dynamique.

Le deuxième moment de l'historiographie française est celui de *Nouvelle histoire* ou de *l'Anthropologie historique* ou encore de *l'Histoire des mentalités*. Il est caractéristique des années 1970 et 1980, au moins jusqu'à leur milieu. Premier caractère de ce moment, le déplacement du modèle historiographique est assuré principalement par l'inclusion dans le champ de la discipline historique de nouveaux objets : l'un des sous-titres de la trilogie publiée par Jacques Le Goff et Pierre Nora en 1974, *Faire de l'Histoire*, s'intitule précisément *Nouveaux objets*⁶. L'anthropologie historique se développe par l'arrondissement, par l'inclusion, par la définition de nouveaux objets. J'en cite quelques uns, bien connus : *le corps*, *les manières de tables*, *la vie amoureuse*, *les rites de passage* (naissance, mariage et mort), *les langues*, *les images*, *les mythes*, etc...

Une deuxième caractéristique de cette histoire des mentalités réside dans les schémas temporels de référence. En effet, l'anthropologie historique prête davantage d'attention à ce qu'elle considère comme des catégories fondamentales de la culture, phénomènes qui relèvent de l'histoire très longue. La leçon inaugurale au Collège de France d'Emmanuel Leroy Ladurie, publiée, au même moment dans les *Annales* s'intitule *L'Histoire immobile*⁷. Ce dont il est

question ici, c'est d'une histoire quasi immobile parce que les représentations du monde seraient censées évoluer selon des rythmes très lents et, du coup, s'inscrire dans des temporalités qui n'ont plus à voir avec celles de l'économie ou du politique.

Troisième caractéristique, la hiérarchie des questions légitimes est modifiée. Jusqu'en 1970, lorsque vous souhaitiez dresser un tableau pertinent d'une société du passé, vous décriviez l'état des forces productives, la succession des bonnes et des mauvaises récoltes ou des mauvaises années, le partage social du produit et éventuellement les luttes sociales afférent à ce partage inégalitaire. Après les années 1970, décrire d'une façon pertinente une société du passé, c'est donner à voir des structures de parenté, des arts de vivre et de mourir, des représentations du monde partagées.

Il reste à comprendre pourquoi ce moment, pas plus que le précédent, ne prend en compte l'acteur. Je vois à cet état de fait une ou deux raisons. L'histoire des mentalités, me semble-t-il, se dote d'une définition implicite de la culture, une définition empirique à partir des objets qu'elle rassemble et qu'elle développe. Je cite Jacques Revel, qui donne un article *Histoire des mentalités* dans le *Dictionnaire des Sciences Historiques* de A. Burguière : *L'histoire des mentalités privilégie le collectif sur l'individuel, privilégie les processus culturels impersonnels par rapport à la culture des auteurs et des oeuvres, privilégie le psychologique sur l'intellectuel, privilégie l'automatique sur le réfléchi*⁸. Ainsi, la question des acteurs individuels ou collectifs à tendance à disparaître dans le postulat d'une indifférenciation des cultures partagées. Il existe des représentations du monde, il existe une culture populaire et une culture des élites. On discute pour savoir quelles en sont les caractéristiques. Du coup, la question devient : Comment identifier les groupes ? Où placer la frontière des groupes ? Qui partage la même culture à un moment donné ? Toute une partie du débat sur ce qui s'appelle la *littérature bleue*, une littérature de colportage, qui s'est développé en France dans les années 1970 portait exactement autour de cela.

Au regard de cette histoire des mentalités, trois traits caractérisent les rapports entre la représentation et l'action. Celles-ci appartiennent à des sphères séparées, avec d'un côté, les normes et de l'autre les conduites. La représentation précède et informe l'action. Les comportements obéissent à des normes ou refusent d'ailleurs de s'y plier. On peut trouver une origine à ce rapport entre la représentation et l'action du côté de leurs temporalités respectives. Dès lors que l'on suppose que les représentations sont des phénomènes de très longue durée - l'histoire des mentalités est une histoire immobile - l'action, qui relève de la courte durée, sera informée, sera organisée à partir de ces représentations du monde. Dans ces conditions, l'action possède, par rapport à la représentation, le statut de *signe* ou d'*indice*. On peut

dire que si les représentations informent et structurent les comportements, à l'inverse, les comportements nous renseignent sur les représentations, sont *l'indice de représentations*. Dans leur répétition, les comportements nous donnent à voir les normes qui les *sous-tendent*. C'est ce type de rapport entre la représentation et l'action qui, par exemple, commande tout le livre consacré par Michel Vovelle à la déchristianisation en Provence au XVIII^{ème} siècle et publié au début des années 1970⁹. Pour mesurer le changement de normes, M. Vovelle se livre à une analyse quantitative des comportements. Travaillant sur les testaments, il se demande combien de messes y sont sollicitées pour le salut des âmes des défunts, combien de cierges et quel poids de cire les testateurs souhaitent faire brûler lors de ces messes. Il déduit de cette quantification des comportements une modification des représentations. (on ne croit plus comme auparavant). Je voudrais simplement enregistrer les conséquences que cette définition entraîne. Pour rester dans le registre d'exemples que je m'étais proposé de traiter, je prendrai un autre grand livre qui concerne la Révolution française. En 1958, Albert Soboul publie *Les Sans-culottes parisiens en l'an II*¹⁰. Il serait sans aucun doute très surpris d'être enrégimenté ici pour une démonstration des effets de l'histoire des mentalités. Je crois néanmoins qu'il peut être cité en la circonstance.

L'objectif affiché par Soboul est de *marquer la véritable place des Sans-Culottes parisiens dont le concours seul permit à la bourgeoisie de remporter la victoire, retracer leur rôle dans les événements de la Révolution*. Le vocabulaire utilisé (*concours, remporter la victoire, rôle, événements*) relève de la sphère de l'action et, plus précisément, de l'action politique. Pour atteindre le but qu'il s'est fixé, Soboul entend examiner comment ont été résolues deux séries de problèmes du moment : *La question est de savoir comment concilier (1) le comportement propre aux Sans-Culottes avec les exigences de la dictature révolutionnaire, (2) les aspirations des Sans-Culottes avec les exigences de la bourgeoisie*. Mais, on le voit, d'une citation à l'autre, on est passé d'un registre qui concerne l'action à un registre qui est tout entier du côté de la représentation (les *comportements, les aspirations*), des représentations du monde. Il s'agit donc pour Soboul de savoir comment des représentations, celles des Sans-Culottes, sont susceptibles de s'articuler avec d'autres représentations, celles de la bourgeoisie, pour rendre compte d'un système d'actions, d'un *processus* temporel, et de son résultat. L'ouvrage, d'un millier de pages ou à peu près, se divise en trois parties : la première et la dernière sont toutes entières consacrées à l'action politique et sont minutieusement organisées en chapitres chronologiques. La deuxième partie traite de la mentalité sans-culotte mais est désindexée des processus révolutionnaires, y compris dans le chapitre intitulé *La pratique politique*. Autrement dit, la

tentative de Soboul qui consiste à articuler un système d'action et un système de représentation s'achève, ici, dans une impossibilité. Elle se traduit par la juxtaposition, sans communication, de parties consacrées respectivement à l'action et à la représentation. En 1968, on rééditera la partie centrale du travail de Soboul, celle concernant les représentations des Sans-Culottes, à l'exclusion des deux autres mais sans dommage aucun, si je puis dire, pour la lisibilité de sa contribution aux processus révolutionnaires¹¹.

Les deux exemples empruntés à E. Labrousse et à A. Soboul me permettent de souligner un caractère commun entre ces deux moments historiographiques. Dans les deux cas, j'ai envie de dire que la question n'est pas de savoir ce que la société fait ou peut ou doit faire d'elle-même (je plagie volontairement Kant et sa définition). La question est de savoir ce que l'économie (dans la version Labrousse - Braudel) ou bien les représentations du monde (dans la version Le Goff - Leroy Ladurie) font de la société ou disent d'elle. Si on essaie de dire les choses autrement, l'oubli de l'acteur pendant ces deux moments historiographiques s'accompagne, me semble-t-il, d'une absence d'autonomie du social ; la société apparaît, dans les deux exemples, comme le décalque, comme la reproduction, dans le premier cas, de l'économie et, dans le deuxième, de la culture. J'émet l'hypothèse que cette conjoncture historiographique est en train de changer : l'histoire porte une nouvelle attention à l'acteur. La dernière partie de mon exposé tendra à souligner les effets de cette prise en compte de l'acteur sur la pratique de la discipline, sur ces questionnements et sur le type d'alliances interdisciplinaires qu'elle se trouve amenée à nouer.

LA PRISE EN COMPTE DE L'ACTEUR DANS LA PRATIQUE HISTORIENNE

Pour introduire cette dernière partie, je partirai d'un exemple que j'ai emprunté, une fois de plus, au moment de la Révolution française. Il se trouve que ces exemples suivent le cours des choses : le premier concernait le moment où naissent les révolutions et le deuxième celui où les révolutions se développent tandis que le troisième concernera la manière dont les révolutions se terminent, mais c'est un hasard ! Je m'intéresserai, en l'occurrence, au secteur industriel.

Dans les secteurs de l'activité manufacturière, les années 1795-1805 sont marquées par une multiplication des plaintes, des conflits. Pourquoi ? Parce que les gens ne remplissent pas leurs *obligations*, ne tiennent pas leurs *promesses* ; parce que la main d'oeuvre, au lieu de rester la semaine comme elle l'avait promis, s'en va au bout de deux jours ; parce que les produits qui sont livrés sont de mauvaise qualité ou ne sont pas livrés du tout. Ces

plaintes, ces conflits manifestent que l'industrie, au lendemain de la Révolution, est plongée dans une sorte de chaos ; dit autrement, au lendemain de la Révolution, aucun ordre nouveau n'est venu remplacer l'ordre ancien qui était, sous l'ancien régime, celui des corporations. La révolution a brisé, mis à bas l'ordre ancien, l'ordre corporatif (la formule est délibérément simplificatrice) mais n'a pas réussi à le remplacer par un ordre socialement admis, par des conventions qui soient socialement partagées ; la compensation des produits, les ruptures de contrats, les vols de matière première sont observables partout. La *bonne foi*, la *confiance* n'existent plus dans les relations sociales de production. Quand on regarde ce qui est en train de se produire dans les années 1805 et suivantes, on s'aperçoit qu'une série de mesures tentent de porter remède à cette situation. Ces mesures visent, en particulier, à la création d'institutions nouvelles. Parmi ces institutions, je n'en considérerai qu'une, les conseils de prud'hommes. Ceux-ci, on le sait, sont destinés à régler le plus rapidement possible les conflits qui naissent à l'intérieur de la sphère manufacturière entre les patrons et les ouvriers (pour utiliser, là encore, un vocabulaire simplificateur). Les conseils de prud'hommes sont d'abord installés à titre expérimental, en 1806, à Lyon, grande ville de manufacture. Ils vont se généraliser dans les grandes villes industrielles tout au long du Premier Empire. On compte quatorze conseils de prud'hommes en 1809 et trente-trois, en 1814. Ces conseils répondent, premièrement, à une forte demande de la part des acteurs économiques locaux ; ils ne sont pas créés par un décret central, par l'administration impériale, en haut, au sommet ; ils sont créés à la suite d'une série d'initiatives locales. La reconstruction de la *confiance* ou de la règle (ou de la norme) dans la sphère de la production se construit, non pas par imposition descendante d'une institution, mais par reconstruction à partir du terrain local. Deuxièmement, ces conseils de prud'hommes participent à l'élaboration de nouvelles normes de conduites industrielles. Je voudrais essayer de regarder comment se construisent ces nouvelles normes industrielles à l'intérieur de ces conseils de prud'hommes. Quelles sont les caractéristiques principales du fonctionnement de ces conseils ? J'en retiendrai deux ou trois. On notera, d'abord, qu'à l'origine d'une procédure engagée devant les prud'hommes, se situe une question qui naît de la pratique quotidienne du travail. Par exemple, une fileuse qui a donné congé à son patron quitte son poste de travail sans nettoyer celui-ci. Du coup, le patron la prive de son salaire de huit jours et de son livret de travail. Or, la possession d'un livret de travail est, à ce moment, une condition nécessaire, ou presque, pour trouver une nouvelle place. Privée de livret de travail, privée de salaire pour les huit jours de tâches qu'elle a accomplies pour le patron, l'ouvrière, la fileuse va porter plainte devant les Prud'hommes. C'est dire qu'une procédure devant les Prud'hommes commence

par un conflit localisé au niveau des acteurs les plus individuels.

C'est par la confrontation directe de deux types de récits de justification que l'on construit de la norme, sans l'intermédiaire des hommes de loi. La procédure débouche d'abord sur un accord localisé. En l'occurrence, la fileuse à laquelle je fais allusion l'emporte et elle manifeste qu'elle a trouvé, lorsqu'elle y est arrivée le poste de travail sale ; elle en a donc déduit qu'il incombe à celui qui arrive de nettoyer le poste de travail. Sur cette règle très élémentaire de fonctionnement d'un atelier on tombe d'accord : *à partir de maintenant, le poste de travail sera nettoyé par celui qui arrive*. Mais cette règle, qui vaut d'abord pour l'atelier en question, vaut ensuite pour d'autres ateliers. Elle fait d'une certaine manière jurisprudence. On est ainsi en train de construire une règle qui vaut à l'échelle de ce qu'on appelle la manufacture locale (c'est ce que l'on appellerait aujourd'hui en termes économiques un bassin d'emploi, c'est à dire l'ensemble des entreprises qui recrutent leur main d'oeuvre à peu près dans la même aire géographique). Les jurisprudences prud'homales définissent des *quasi* législations du travail (ce ne sont pas des lois) *locales*. Je pourrais compléter cette première description en essayant de montrer de quelle manière cette institution, le conseil de prud'hommes, se diffuse dans le tissu manufacturier, de montrer comment, à partir de l'exemple de Lyon, on a créé des conseils de prud'hommes à Lille, à Rouen, à Marseille, à Metz etc... Mais je voudrais reprendre cette description d'une autre manière en analysant le type de rapport au temps que la création des Prud'hommes entretient. En effet, il semble que l'institution nouvelle des conseils de prud'hommes entretient un rapport complexe avec les expériences passées. D'abord, cette institution réactive redonne du sens à une structure d'ancien régime, la corporation, qui associe des patrons et des ouvriers, des maîtres et des compagnons, et qui se donne pour but de régler, le plus souvent au meilleur profit des maîtres, les rapports de travail (des règles de production) à l'intérieur de la corporation (d'un métier ou d'un bassin d'emploi). Cette forme ancienne a trois siècles d'âge. Mais pourtant on ne la reproduit pas, parce qu'on réactive autre chose dans cette opération. On réactive une *figure* révolutionnaire, celle de l'individu : *les hommes naissent libres et égaux en droit*. La fileuse et le patron de la fileuse sont des hommes, en l'occurrence des femmes, qui sont nés libres et égaux en droit. Et ils vont discuter, disons comme individus, pour se mettre d'accord sur la règle. C'est là une deuxième expérience passée qui est activée par les acteurs. On utilise une ressource d'ancien régime, le rapport institutionnel patrons-ouvriers, et une figure de la relation sociale révolutionnaire, le rapport entre individus. Pour autant, on ne reproduit pas la totalité de l'expérience révolutionnaire puisque l'expérience révolutionnaire vise, par l'intermédiaire de décisions d'assemblée, à

faire de la loi, et de la loi à vocation universelle. Les conseils de prud'hommes n'ont pas cette ambition, ne travaillent pas à cette échelle d'universalité. Ils produisent de la règle localisée. Voilà donc comment, à travers cette institution de type nouveau, on va réactualiser des figures institutionnelles, des figures sociales de type ancien, mais en leur donnant un sens nouveau parce qu'on les développe à une échelle différente. Cet épisode analytique des conseils de prud'hommes me paraît assez bien répondre à l'objet de la connaissance pragmatique tel que Kant le définit. Il est bien question, à travers les conseils de Prud'hommes, de ce que l'homme *fait*, ou *peut*, ou *doit faire de lui-même*. Cet exemple me paraît, aussi, tout à fait apte à repérer les effets, sur les modèles historiographiques, de la prise en compte de l'acteur. Je soulignerai les effets de la prise en compte de l'acteur sur trois questions : *l'objet, le modèle analytique et la pratique de la recherche*.

Concernant **l'objet**, il s'agit, on le voit, de recommencer à prêter une attention particulière à la société et non pas à l'économie ou à la culture et d'analyser la société comme une *catégorie de la pratique sociale*, pour emprunter une formule appliquée par Marcel Roncayolo à la ville¹². Autrement dit, pour être moins sibyllin, il s'agit de considérer que la société produit ses propres références, les construit. Les institutions, les identités sociales, les liens sociaux, les formes urbaines, les territoires n'ont pas de nature éternelle mais seulement des usages. L'ouvrière et le patron ne sont pas des personnages éternels. Ils peuvent avoir, dans un conseil de prud'hommes, dans une situation donnée, les rapports qu'ils ont dans un autre cadre, l'atelier. Cela conduit, me semble-t-il, à réorganiser la hiérarchie des questions en les renouvelant. La question était le *développement* (moment Braudel-Labrousse), les *représentations du monde* (modèle Le Goff-Leroy Ladurie) ; elle pourrait bien être aujourd'hui celle de *l'accord* ou du *désaccord*. Il s'agit de savoir comment on s'accorde entre sujets, entre acteurs, sur des sujets ou sur des choses, comment l'accord se fait, échoue à se faire, ou se défait. On pourrait être moins abstrait en citant des exemples de ce type d'approche qui existe déjà, parfois depuis longtemps. Quand Michel Foucault écrit *l'Histoire de la folie*, c'est précisément ce type de processus que, d'une certaine manière, il décrit¹³. On s'accorde, entre sujets, pour décrire ce qu'est la folie. Et on renforce cette définition de la folie en créant toutes les institutions et toutes les professions qui vont faire tenir la définition de la folie. Lorsqu'un historien américain, Steven Kaplan travaille sur les émeutes qui se produisent au moment où on manque de pain en France, au XVIII^e siècle, et qu'il manifeste comment, au cours de ces émeutes se défait une image ancienne du Roi, il se livre à ce genre d'approche¹⁴. Le Roi, jusque vers les années 1760, était considéré

comme le "père du Peuple", celui qui protégeait le peuple contre la disette, contre les "méchants" marchands de grains, les "méchants" spéculateurs et contre les "méchants" ministres. A partir des années 1760, on voit apparaître sur les murs de Paris des affiches disant "Le Roi est marchand de blé", il a rompu le contrat qu'il entretenait avec ses peuples. De la même manière, le petit livre d'Arlette Farge et de Jacques Revel intitulé *Logiques de la foule*, montre comment, lors d'un événement particulier (des pseudo enlèvements d'enfants en 1750 à Paris et l'émeute qui a suivi), la représentation du rapport entre le Roi et ses sujets est en train de changer¹⁵. On change de *conventions*. De la même manière, lorsqu'un sociologue, qui est aussi historien, Christian Topalov, travaille sur l'invention du chômage en France, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, il étudie comment se construit un accord nouveau sur ce qu'est le chômeur et la situation de non emploi¹⁶. On pourrait allonger considérablement la liste. Je n'argumenterai pas non plus l'urgence de la question dans un monde où précisément la question de l'accord est problématique.

J'aborderai la question des **modèles** à partir de deux points de vue. Dans l'ordre des catégories temporelles, il me semble que prendre en compte l'action et les acteurs conduit à *revaloriser* la courte durée, l'événement, l'action située (dans telle procédure qui se développe dans tel conseil de Prud'homme, dans tel atelier). C'est dans une série d'actions situées que se construisent, dans l'interrelation, dans l'interaction, les normes et les règles. Dans l'ordre des catégories temporelles, prêter attention à l'action ne conduit pas nécessairement à dévaloriser la longue durée (j'ai inscrit la création des conseils de prud'hommes dans l'histoire pluriséculaire des corporations). En revanche, se trouve disqualifié ce que j'appellerais un point de vue extérieur sur le temps. Lorsque l'on construit une frise chronologique ou un diagramme à deux dimensions sur lequel l'axe horizontal porte le temps, on reconstitue le point de vue de Dieu, que l'on place en extériorité par rapport à un déroulement en train de se produire. Prendre en compte l'action aboutit à placer dans le présent toute la charge temporelle de l'histoire (présent d'aujourd'hui, mais aussi restitution du présent d'hier) et à prendre au sérieux les modèles temporels des acteurs : la profondeur de leur mémoire, leurs horizons d'attente, leur futur, leur respiration, et la manière dont ils arbitrent, dans le présent, entre des aspirations immédiates et des aspirations de moyen ou de long terme ; c'est à dire la capacité qu'ils ont, dans le présent, d'activer des expériences d'hier, d'avant-hier, ou plus lointaines encore.

Prêter attention à l'action conduit, par ailleurs, à valoriser *la description* par rapport à *l'explication*. L'explication par la corrélation, par les causes, sont des modèles analytiques qui ont été mis en place, pour l'essentiel, au XIX^e siècle. Auparavant, si on se

reporte, par exemple, à l'*Encyclopédie* de Diderot-d'Alembert, où à l'*Histoire naturelle*, on voit à l'oeuvre d'autres modèles analytiques, où la compréhension du monde passe par une description fine des phénomènes (qui n'a pas à établir d'explication causale ou corrélative). Je crois que la prise en compte de l'action conduit à cette revalorisation d'une figure ancienne de l'interprétation du monde qui est la description. Celle-ci permet de répondre à la question *comment*. Lorsque j'ai évoqué, à trois échelles, les conseils de prud'hommes, j'ai décrit la manière dont cela s'est passé, *comment* on règle une question devant les Prud'hommes, *comment* on crée, à Lyon un conseil de prud'hommes, *comment* les conseils de prud'hommes se généralisent à l'échelle de l'Empire. La description saisit ainsi l'action dans sa configuration temporelle et spatiale. Elle me paraît apte, également, à répondre à la question *pourquoi*, en essayant de rapporter les actions à un ou à plusieurs contextes de sens dans lesquels elles prennent place. *Pourquoi* les conseils de prud'hommes ? Parce que les acteurs disposaient, en 1805, dans leur expérience d'une série d'exemples passés qui étaient les corporations d'ancien régime, la délibération entre individus, la création de lois ou de règles. Voilà dans quel espace de référence, cette action (la création des conseils de prud'hommes) prend sens en 1805.

Je n'aborderai la pratique de la recherche qu'à partir de la question de l'interdisciplinarité. En effet, on pourrait écrire l'histoire de l'historiographie française à partir des alliances disciplinaires qu'elle a successivement liées avec d'autres disciplines. Le moment Braudel-Labrousse était celui au cours duquel l'histoire a lié des alliances avec la géographie, l'économie et la démographie. Avec le moment *Nouvelle histoire* (Le Goff-Leroy Ladurie), la discipline historique a surtout lié alliance avec l'anthropologie. Aujourd'hui, si l'on prend en compte l'acteur, il me semble que c'est moins des alliances de type disciplinaire qu'on va développer, que des alliances paradigmatiques. En anthropologie, en économie, en sociologie, on voit se développer dans des cantons plus ou moins larges de chacune de ces disciplines des approches de type pragmatique. Lorsque Marshall Sahlins publie *Des îles dans l'histoire*, il montre comment la structure est mise à l'épreuve de l'action située et transformée par celle-ci¹⁷. La structure anthropologique, la culture, est mise à l'épreuve de l'histoire, de la pragmatique, de la rencontre entre acteurs différents. Lorsque des économistes, autour d'un petit groupe, essaient de se demander comment on peut lutter contre une économie classique qui croit à l'existence d'un marché pur et inventent une notion, *l'économie des conventions*, ils prêtent attention à l'action, à la manière dont se construisent les normes dans l'interrelation. Quand la sociologie essaie de remettre en cause *l'habitus*, tel que défini par Pierre Bourdieu, elle établit des propositions autour des livres de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot qui prêtent

attention à l'action située¹⁸. On pourrait poursuivre l'énumération en se tournant du côté, par exemple, de la linguistique. Il semble que c'est autour de ce paradigme de l'action, de cette attention à l'action située qu'est susceptible de se recomposer, pour partie, la pratique interdisciplinaire et, en tout cas, la pratique de l'historien. J'y vois, personnellement, un moyen de lutter contre deux pratiques symétriques aussi appauvrissantes l'une que l'autre : le cloisonnement disciplinaire, et, à l'opposé, la réduction des sciences sociales à un discours unique.

BERNARD LEPETIT

NOTES

- ¹ KANT E.- *Anthropologie du point de vue pragmatique*.- 2^{ème} éd, Paris : Vrin, 1970.
- ² BOUDON R. et BOURRICAUD F.- *Dictionnaire critique de la Sociologie*.- Paris : PUF, 1982.
- ³ BURGUIERE A., dir.- *Dictionnaire des Sciences Historiques*. Paris : PUF, 1985.
- ⁴ *Idem*, Introduction, p.13.
- ⁵ On est en 1948 ; les années précédentes avaient été marquées par de grandes grèves en France.
- ⁶ LE GOFF J. ET NORA P., dir.- *Faire de l'Histoire*, vol.3 : *Nouveaux objets*.- Paris : Gallimard, 1974.
- ⁷ LEROY LADURIE E.- "L'histoire immobile", *Annales E.S.C.*, 29, (3), mai-juin 1974, p. 673-692.
- ⁸ REVEL J.- "Histoire des mentalités" in BURGUIERE A., dir.- *Dictionnaire des Sciences Historiques*, op. cit, p. 449-456.
- ⁹ VOVELLE M.- *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^{ème} siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*. Paris : Plon, 1973.
- ¹⁰ SOBOUL A.- *Les Sans-culottes parisiens en l'an II : Histoire politique et sociale des sections de Paris, 2 juin 1793-9 Thermidor an II*.- Paris : Clavreuil, 1958.
- ¹¹ SOBOUL A.- *Les Sans-culottes parisiens de l'An II : mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire 1793-1794*.- Paris : Seuil, 1962.
- ¹² RONCAYOLO M.- *La Ville et ses territoires*.- Paris : Gallimard, 1990.
- ¹³ FOUCAULT M.- *Histoire de la folie à l'âge classique*.- Paris : Gallimard, 1976.
- ¹⁴ KAPLAN S.- *Le Pain, le peuple et le roi : la bataille du libéralisme sous Louis XV*.- Paris : Perrin, 1986.
- ¹⁵ FARGE A. et REVEL J.- *Logiques de la foule : l'affaire des enlèvements d'enfants, Paris, 1750*.- Paris : Hachette, 1988.
- ¹⁶ TOPALOV Ch.- *La naissance du chômeur 1880 - 1910*.- Paris : Albin Michel, 1994.
- ¹⁷ SAHLINS M.- *Des Îles dans l'Histoire*.- Paris : Seuil - Gallimard - Hautes Etudes, 1989.
- ¹⁸ BOLTANSKI L. et THEVENOT L.- *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991.